

BULLETIN DES SERVICES MONDIAUX # 22

Les contributions directes

L'essai suivant a été écrit en 1991 et révisé en 1996 et en 2002 en réponse aux problèmes de l'époque. Les contributions directes des groupes ont d'abord été acceptées et incluses dans le cadre du Guide des services locaux de Narcotiques Anonymes, qui a été adopté en 1997 et a davantage été soutenu dans l'IP #25 Self Support : Principle and Practice, adopté en 1998.

Nous croyons que les contributions directes des groupes offrent une meilleure chance d'apporter des fonds adéquats à chaque niveau de nos structures de service que les plans de "transmission de fonds". En maintenant l'autonomie des groupes, elles renforcent la responsabilité et l'autorité du groupe de NA en matière du service, tout en motivant la communication régulière et leur responsabilité à l'échelle de la fraternité, ainsi qu'en promouvant l'unité de NA.

Cependant, nous ne croyons pas que le simple fait d'allouer des contributions directes à des buts spécifiques, que ce soit pour l'IP, les H&I, la littérature ou les traductions, permettrait une flexibilité suffisante à la structure de service pour coordonner efficacement les responsabilités qui lui sont conférées.

Dans les premières éditions du manuel de service de notre fraternité ("*The NA Tree*" adopté en 1976) il était recommandé aux groupes de faire des contributions directes à chaque niveau de service. Ce manuel suggérait qu'après qu'un groupe eut payé ses factures et économisé un petit montant en cas d'urgence, "les fonds excédentaires devraient être utilisés pour aider NA dans son ensemble. Un groupe peut réaliser cela en contribuant aux comités locaux ou régionaux qui servent le groupe ou en faisant une donation directement au World Service Office de Narcotics Anonymous."

Ce n'est qu'après 1982, lorsque la Conférence des services mondiaux eut approuvé la révision des sections du manuel de service touchant le groupe, la localité et la région, que les groupes furent encouragés à donner la totalité de leurs fonds excédentaires au comité de service local. Les comités locaux devaient ensuite donner leurs fonds excédentaires à leur région et les excédents provenant des régions devaient parvenir jusqu'au mondial. C'était le plan de "transmission de fonds" pour le financement des services de NA.

Divers problèmes ont été constatés au fil des années avec le plan de "transmission de fonds". Premièrement, les fonds ne sont pas transmis; ils sont fréquemment entièrement utilisés aux niveaux locaux ou régionaux, ne laissant que peu ou pas de fonds pour financer les opérations des services régionaux ou ceux des services mondiaux. Au niveau régional, cela a créé une dépendance croissante vis-à-vis des fonds générés par des événements tels que les conventions, les soirées, les ventes de souvenirs de NA et les marges sur les ventes de littérature de NA, ainsi qu'à une confiance décroissante vis-à-vis du soutien des groupes. Au niveau mondial, cela a produit une situation où nous avons un budget qui ne peut pas être projeté avec précision, et censé répondre aux besoins d'une fraternité mondiale toujours croissante.

Les contributions directes des groupes à tous les niveaux de service peuvent offrir une base de financement plus stable à notre structure de service. Chaque groupe décide de la part de ses fonds excédentaires qu'il désire donner à son comité de service local, son comité régional et aux services mondiaux. Chaque niveau de service obtient ainsi l'assurance d'une source de revenus, aussi stable que la fraternité de NA elle-même. Avec cette stabilité, les comités de service pourraient réduire leur dépendance envers les événements afin de couvrir leurs frais d'opération, renforçant ainsi leurs liens directs avec les groupes de NA qu'ils servent.

Évidemment, si un comité de service local découvrait au cours d'un mois donné qu'il possédait des fonds excédentaires, il serait encouragé à les donner directement aux autres niveaux de service. La même chose s'appliquerait aux fonds excédentaires d'une région. Cependant, si un comité local ou régional devait cumuler des fonds excédentaires mois après mois, il souhaiterait probablement informer les groupes qu'il sert de la situation afin que ces groupes puissent ajuster leurs contributions en conséquence. Cela permettrait de conserver l'intégrité du système de contributions directes tout en tenant compte des fluctuations périodiques de la transmission de fonds.

Les contributions directes des groupes renforcent l'autonomie du groupe de NA. Chaque groupe détermine pour lui-même combien il donne à chaque élément de la structure de service, selon sa propre évaluation de l'efficacité de ces éléments à répondre aux besoins du groupe et à ceux de NA dans son ensemble. Nos groupes ont créé une structure de service pour répondre à leurs besoins collectifs afin de mieux transmettre le message et ils devraient avoir responsabilité et autorité sur cette structure..

Les contributions directes placent les groupes dans une meilleure position pour s'acquitter de leurs responsabilités et leur offrent une meilleure opportunité d'avoir un impact financier sur la structure de service.

Si les groupes finançaient directement chaque niveau de service, tous les organismes de service seraient ainsi encouragés à communiquer efficacement et directement avec eux. Cela offrirait aux groupes une plus grande flexibilité pour décider où va leur argent. Si les groupes ne sont pas au courant du travail ou des besoins d'un organisme de service en particulier, il y a de fortes chances qu'ils choisissent de ne pas participer à son financement. Le financement direct permet également à chaque niveau de service de déterminer le degré de soutien dont il bénéficie de la part des groupes. Si les fonds ne rentrent pas, les comités de service pourraient alors en déduire l'une des trois choses suivantes: soit les groupes n'ont pas d'argent disponible, soit ils ne comprennent pas ou ne savent pas quels services ont été demandés ou ils ne soutiennent pas le travail en cours. Comme vous pouvez le voir, le financement direct donne également aux groupes une meilleure occasion de faire entendre leur voix en ce qui concerne le service.

Cela ne signifie pas que les groupes devraient affecter leurs fonds à des buts particuliers. Les groupes ont créé la structure de service non seulement pour offrir des services en leur nom, mais aussi pour les coordonner. En déléguant à la structure de service l'autorité nécessaire pour s'acquitter de ses responsabilités, les groupes ont également délégué l'autorité de coordonner l'allocation des ressources de service à chaque niveau de service.

En étudiant la condition financière et les moyens de financement utilisés par plusieurs autres fraternités, il est devenu évident que nous ne sommes pas les seuls à faire face à des restrictions budgétaires à tous les niveaux de service. Les contributions directes ne sont pas une réponse magique qui nous délivrera de tous nos soucis financiers. Notre responsabilité en tant que membres de financer les services que nous voulons offrir, est une question qui demande une discussion plus générale et continue. Si nous croyons vraiment que la solution à nos difficultés financières repose sur nos membres, alors il semble sensé de

confier la responsabilité et la capacité d'avoir un impact financier directement entre les mains de nos groupes.

La mise en œuvre complète des contributions directes des groupes devrait faire partie de la discussion que nous devons continuer à avoir en tant que fraternité concernant le financement de nos services. Les contributions directes peuvent jouer un rôle en nous aidant à assurer une plus grande stabilité financière de par une autonomie, une autorité et une responsabilité accrues des groupes. Cela pourrait également encourager une meilleure communication entre la structure de service et les groupes, fournir des moyens plus directs de rendre compte du service et mieux favoriser l'unité de NA, dont dépend notre rétablissement personnel.

Traduction française du "**World Service Board of Trustees, bulletin #22,**
intitulé "**Direct contributions** »

Traduit par le CTL "Le Nordet"
Révisé par les Comités de traduction francophone
France-Québec, mars 2022